

**Placez vos pions  
pour bien  
démarrer votre vie  
financière!**

**Marie-Cristale Desnoyers**  
Directrice, Développement des affaires

*Représentante en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.*



**Desjardins**  
**Caisse de l'Éducation**

## Sujets de la conférence

- Organisation, objectifs et projets
- Les régimes d'épargne
- Planification d'un projet important ; L'achat d'une propriété
- Caisse de l'Éducation c'est...

An illustration featuring several stylized human heads in profile, rendered in a light blue color. Some heads contain a black question mark, while one central head contains a glowing yellow lightbulb with radiating lines, symbolizing ideas and problem-solving. The background is a darker blue.

## Déterminez vos projets

**Permet de mettre en place les stratégies financières adaptées à vos besoins pour atteindre vos objectifs.**

The background features a light gray gradient with several geometric elements. In the top-left corner, there is a solid green rectangle. A large, dark green diagonal bar extends from the top-left towards the center. On the right side, there is a pattern of overlapping hexagons outlined in orange and green. A white rectangular box with a thin gray border is centered on the page, containing the main text.

# **Organisation, objectifs et projets**

# QUIZ

1. Quel revenu doit-t-on prendre en considération pour calculer notre budget?

A. Le salaire brut et autres sources de revenus

B. Le salaire brut



C. Le salaire net et autres sources de revenus

D. Le salaire net

# QUIZ

2. Quel montant devrions-nous accumuler pour constituer un fond d'urgence?

A. 10 000 \$

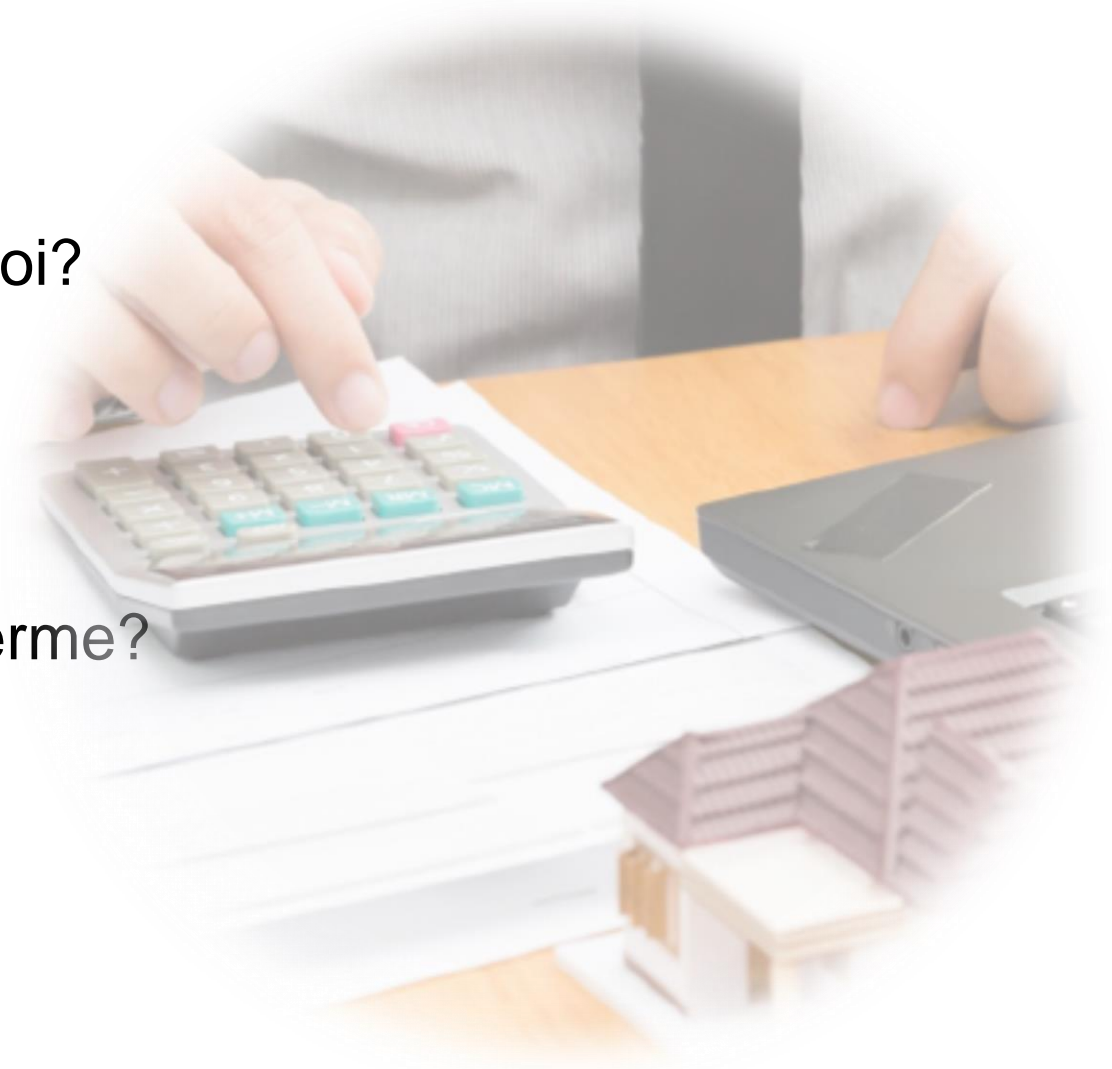
B. 1 mois équivalent à nos dépenses

C. 3 à 6 mois équivalent à notre de salaire

 D. 3 à 6 mois équivalent à nos dépenses

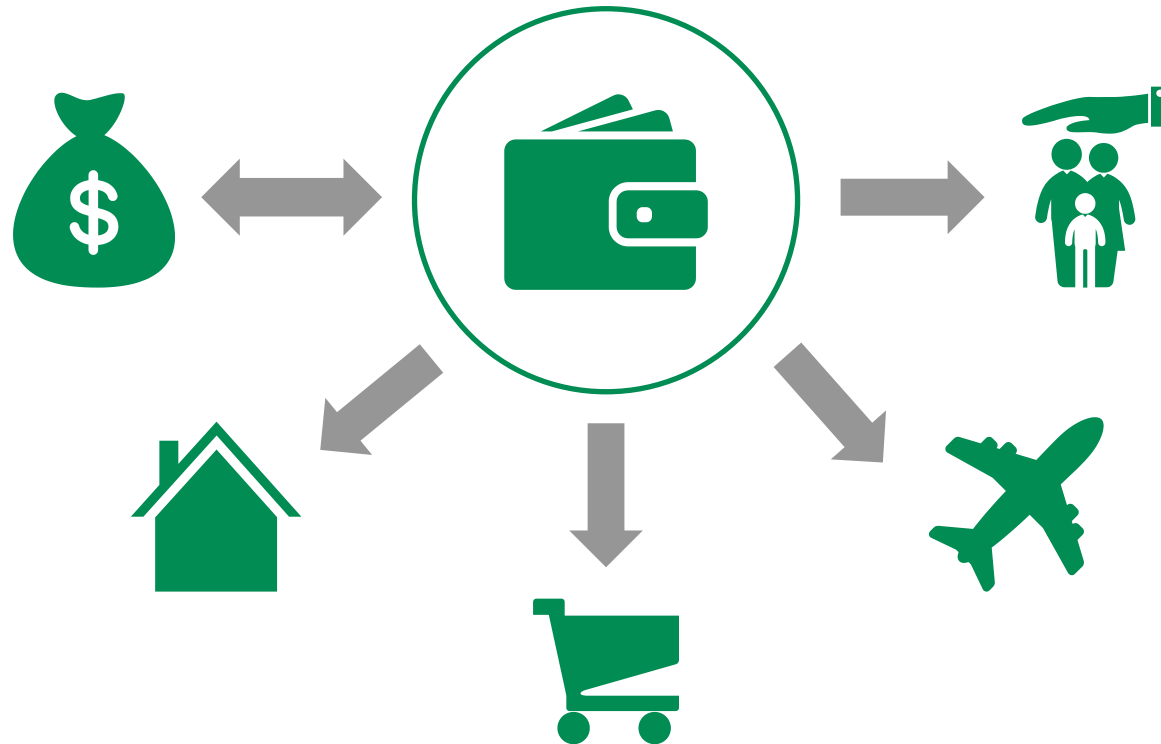
# Mon budget est-il aligné sur mes objectifs et mes projets?

- Qu'est-ce qui est vraiment important pour moi?
- Qu'est-ce que je désire prioriser?
- Quels sont mes projets à court terme?
- Quels sont mes projets à moyen et à long terme?



# Pourquoi faire un budget?

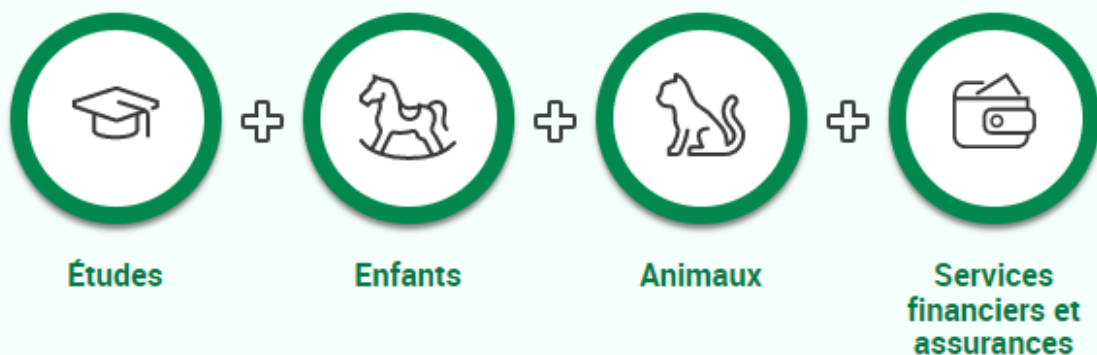
Faire votre **budget mensuel** vous permet de **savoir exactement** ce qui entre dans vos poches et ce qui en sort.





# Dressez la liste de vos dépenses

## Vos dépenses essentielles



## Vos extras



## Vos projets



# Stratégies pour la gestion des dettes

Prioriser le remboursement des dettes en fonction des **taux d'intérêt les plus élevés**

Consolider ses dettes en **un seul prêt à taux d'intérêt plus bas**

Utiliser une partie des économies pour **rembourser ses dettes plus rapidement**

**Obtenir un prêt personnel** pour rembourser les dettes à taux d'intérêt élevé

**Éviter l'accumulation** de nouvelles dettes

Demander l'aide d'un conseiller financier ou d'une conseillère financière pour **élaborer une stratégie**

# Fonds d'urgence

- C'est quoi?
- Pourquoi est-ce important?

- Combien faut-il prévoir?
- À chacun son **coussin...**



Parce que tôt ou tard, il faudra se mettre à l'abri des imprévus.

Anecdote

# Planifiez les autres projets...



Fonds  
d'urgence

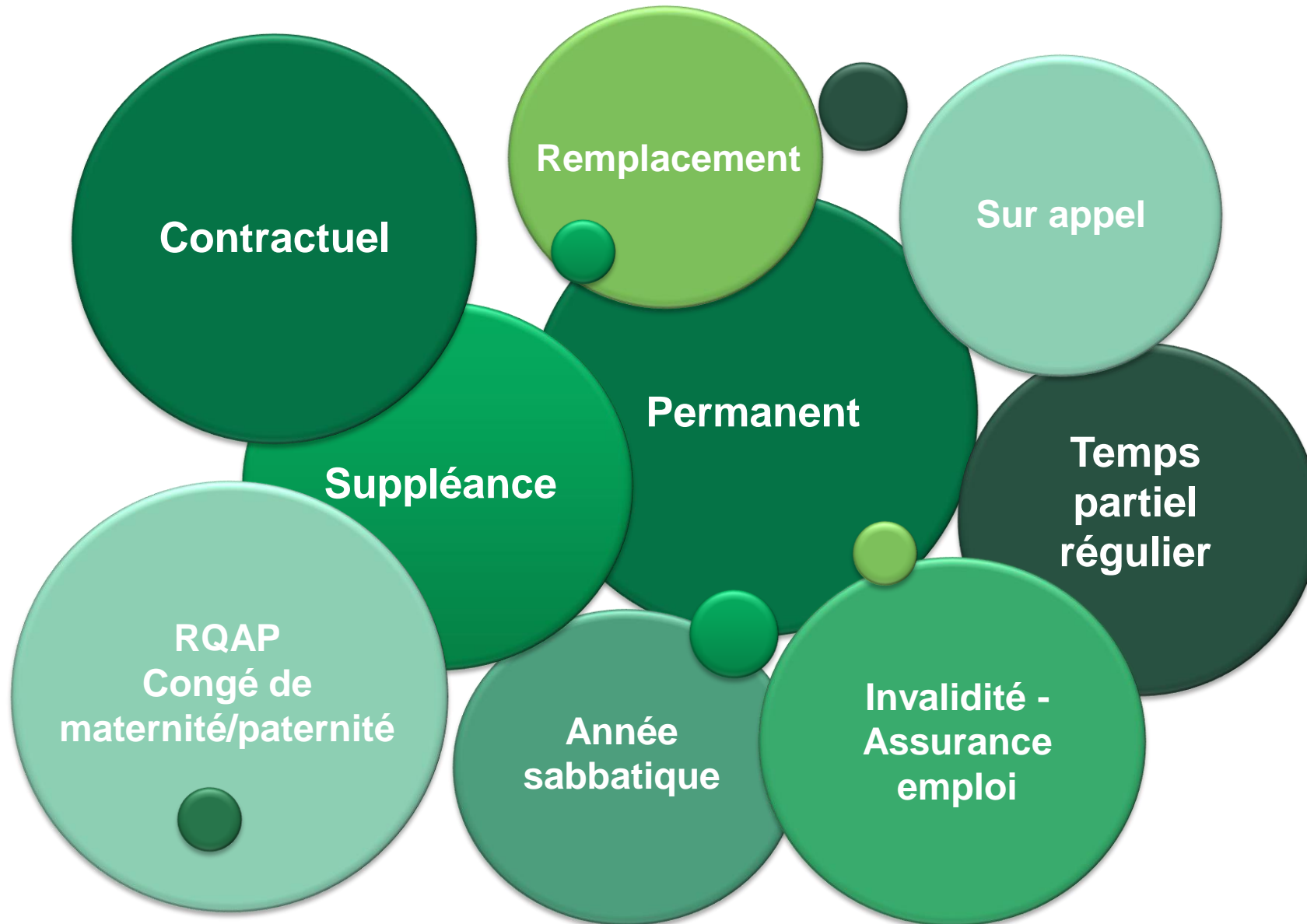
Court terme

Autres projets

Moyen terme

Long terme

# Priorisation des projets selon le statut d'emploi



# Le relevé de salaire

1. Identification
2. Employé
3. Données salariales pour les emplois automatiques
4. Rémunération de la période de paie
5. Déductions
6. Banques
7. Sommaires

## Exemple de relevé de salaire en paiement automatique

Page 1

1 Identification	
	Paie finissant le
Régulier	2021-01-16
Non régulier	2021-01-02
No période	Date d'émission
15	2021-01-14
No chèque	Matricule
6424210	999999

4 Rémunération de la période			
	Unités	Taux	Montant
Ens. du primaire	349.60\$(1/200)	10,000000	268,9231
			2 689,23

5 Déductions		
	Périodique	Cumulatifs fiscaux
Fonds de pension	191,07	191,07
RRQ	150,72	150,72
RQAP	13,28	13,28
Assurance Emploi	31,73	31,73
ENS.AssVie&Sal.	39,46	39,46
ENS.Ass.Maladie.	119,39	119,39
Cotisations synd.	40,34	40,34
Impôt provincial	337,89	337,89
Impôt fédéral	265,18	265,18

2 Employé		
Prénom et Nom de l'employé		
Adresse postale		
Ville		
Code postal		
Adresse courriel personnelle (3103 - H) Ens. Du primaire		
Échelon : 13		
Permanence Oui		
Sc18/Exp8		
Succ.		
Service		

3 Données salariales pour les emplois automatiques	
Taux annuel	69 920,00\$
Taux 1/200	349,60\$
Taux 1/260	268,92\$
% poste	100,0000

6 Banques		
	No	Solde
Maladie monnayable	01	0,500000
Maladie non monnayable	03	0,000000

7 Sommaires		
	Périodique	Cumulatifs fiscaux
Jours payés	10	
Nb min. tâches éduc.	0	
Total imposable	2 689,23	2 689,23
Total non imposable	0,00	0,00
Déductions	1 189,06	1 189,06
<b>Total net</b>	<b>1 500,17</b>	<b>1 500,17</b>
Total part employeur imposable	0,00	0,00

AVIS DE DÉPÔT

# Le relevé de salaire

## Données salariales pour les emplois automatiques

**Taux annuel** : salaire brut annuel

**Taux 1/200** : taux journalier brut sur 200 jours par an.

- 1/200 car il y a 200 jours de travail par année.

**Taux 1/260** : taux journalier brut sur 260 jours par an.

- 1/260 parce que le salaire est remis en 26 versements et qu'il y a 10 jours par période, soit  $10 \times 26 = 260$

**% poste** : Pourcentage d'occupation du poste.

Taux annuel	69 920,00\$	
Taux 1/200	349,60\$	
Taux 1/260	268,92\$	
% poste	100,0000	
Impôt fédéral	Crédit 13808\$	Déduction 0\$
Impôt provincial	Crédit 15728\$	Déduction 0\$

3

# Le relevé de salaire

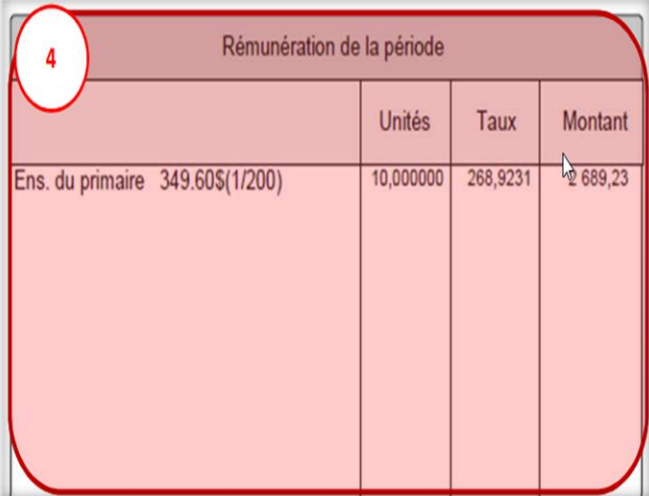
## Rémunération de la période de paie

**Description:** « Ens. du primaire 349.60\$ (1/200) » correspond au taux appliqué par jour travaillé sur 200 jours.

**Unités :** nombre de jours travaillés pour la période de paie.

**Taux :** taux journalier brut à 1/260.

**Montant :** montant du salaire brut pour la période de paie.



Rémunération de la période			
	Unités	Taux	Montant
Ens. du primaire 349.60\$(1/200)	10,000000	268,9231	2 689,23



# Le relevé de salaire

## Déductions

- Fonds de pension : RREGOP
- RRQ et RQAP
- Cotisations syndicales
- Assurances
- Impôt

**Périodique** : Montant total de chaque déduction pour la période de paie concernée.

**Cumulatifs fiscaux** : Montant cumulé pour chaque déduction depuis le début de l'année fiscale.

5	Déductions	
	Périodique	Cumulatifs fiscaux
Fonds de pension	191,07	191,07
RRQ	150,72	150,72
RQAP	13,28	13,28
Assurance Emploi	31,73	31,73
ENS.AssVie&Sal.	39,46	39,46
ENS.Ass.Maladie.	119,39	119,39
Cotisations synd.	40,34	40,34
Impôt provincial	337,89	337,89
Impôt fédéral	265,18	265,18

## Planifiez votre épargne



Après avoir bien organisé votre budget et votre fonds d'urgence, passons à l'étape suivante ; l'épargne!

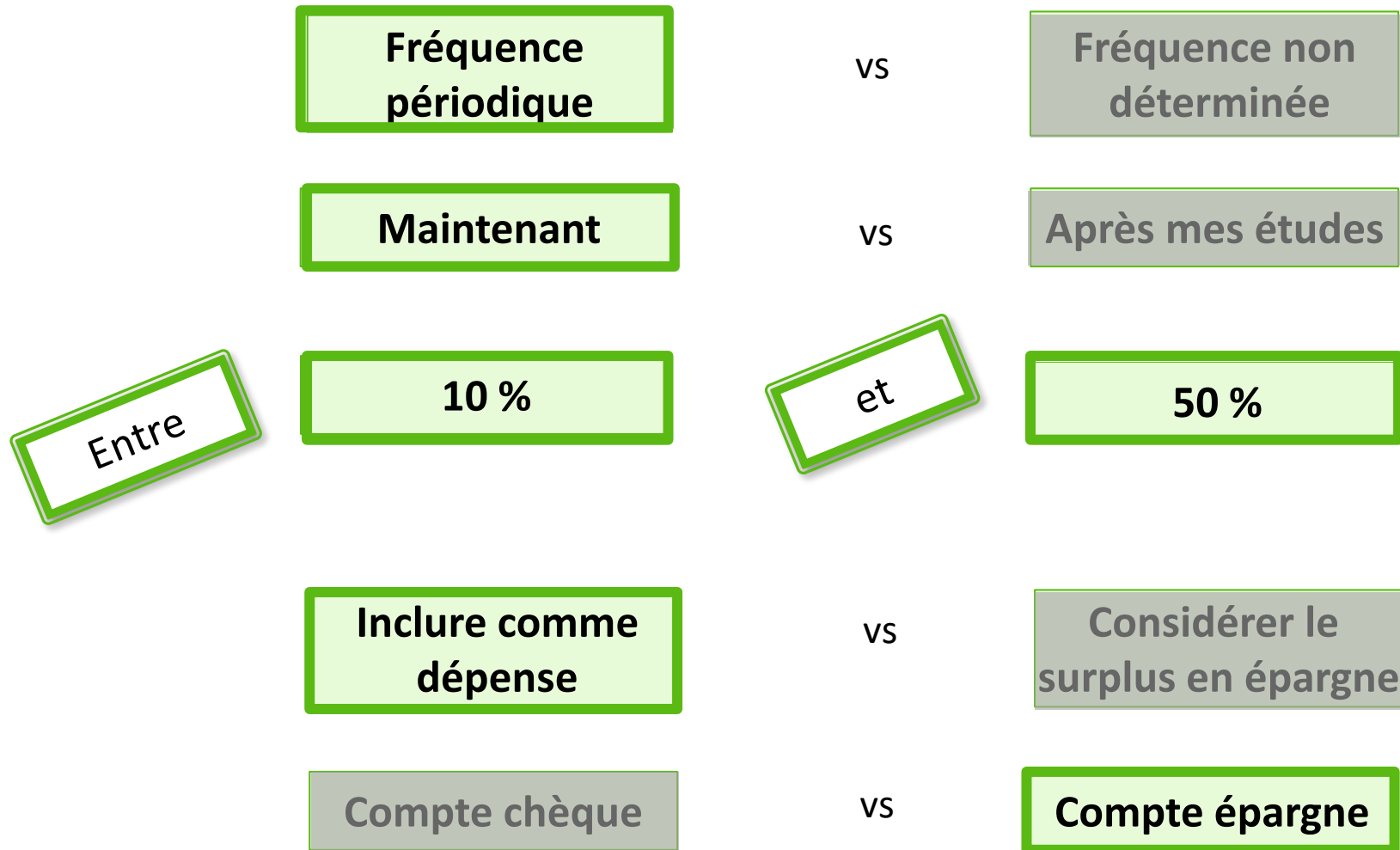


L'ordre d'exécution des projets est différent pour tous. C'est à vous de déterminer vos priorités!



# Les régimes d'épargne

# Comment inclure l'épargne dans notre budget?



# QUIZ

1. Devons-nous avoir un numéro d'assurance sociale pour cotiser au CELI?



A. Oui

B. Non

# QUIZ

2. Quel est le montant maximum de droit de cotisation annuel au CELIAPP en excluant les droits reportés?

A. 5 000 \$



B. 8 000 \$

C. 4 000 \$

D. Aucune de ces réponses

# REER, CELI ou CELIAPP?

Utiliser le bon régime  
d'épargne peut avoir un **effet**  
**d'accélération** sur  
la réalisation de vos projets.



# Le REER

- Un véhicule *d'épargne* permettant *de bénéficier d'économies d'impôt*
- Un mode d'épargne personnelle qui permet de se constituer une *sécurité financière pour sa retraite*
- Les sommes sont à l'abri de l'impôt jusqu'au moment du retrait
- Possibilité d'effectuer un retrait *RAP (Régime d'accession à la propriété)*

Une rétro?



# Régime d'accèsion à la propriété (RAP)

Programme qui permet de retirer des sommes de son REER sans imposition pour acheter ou construire une habitation admissible

- Retrait maximum → 35 000 \$/personne (70 000 \$/couple)
- Acquisition d'une 1<sup>re</sup> propriété → Tous les acheteurs
- Acquisition à la suite de l'échec d'une union → Sous certaines conditions
- Lieu principal de résidence → Au plus tard 12 mois après l'achat
- Délai de remboursement de la somme retirée → 15 ans
- Résidents du Canada

Changement à venir : Communiqué de presse au 11 avril 2024 du ministère des Finances du Canada.

# 11 avril 2024 : Communiqué de presse - Ministère des Finances Canada

« La difficulté à épargner pour une mise de fonds et à être admis pour un prêt hypothécaire abordable fait partie des plus grandes pressions auxquelles les jeunes du pays font actuellement face. La vice-première ministre et ministre des Finances, a annoncé que le budget de 2024 comprendra un certain nombre d'améliorations à la charte hypothécaire canadienne qui faciliteront l'accès à la propriété. »

Source : [Faciliter l'accès à la propriété et aider les propriétaires au Canada - Canada.ca](#)

# Changements à venir

1. Le budget de 2024 annoncera l'intention du gouvernement de faire passer **de 35 000 \$ à 60 000 \$** la limite de cotisation au Régime d'accession à la propriété (RAP) pour les personnes qui épargnent en vue d'une mise de fonds pour leur première propriété.
2. Les gens qui ont retiré ou qui retireront un montant de leur RAP **entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 31 décembre 2025** auront droit à une période de grâce de remboursement prolongée **de trois ans**.
3. Ils auront maintenant **jusqu'à cinq ans** avant de commencer le processus de remboursement.

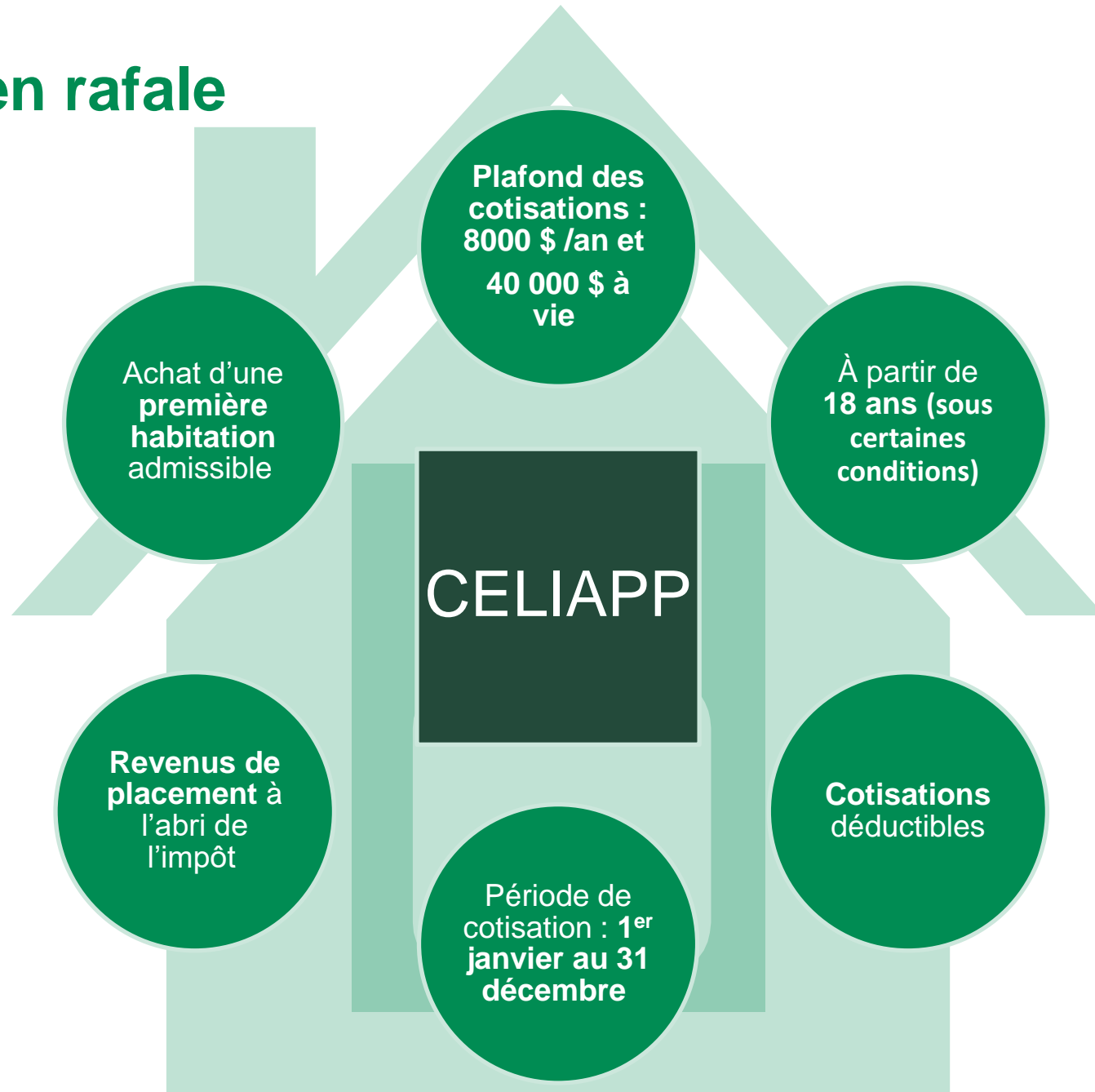
# CELI

- **Admissibilité:** être un résident fiscal du Canada, âgé de 18 ans et plus, détenant un numéro d'assurance social (NAS)
- Droits de cotisation inutilisés reportés aux années suivantes
- Fait fructifier votre épargne à l'abri de l'impôt
- Vous ne payez pas d'impôt sur les revenus générés sur vos placements ni sur les montants retirés
- Les montants retirés s'ajoutent à vos droits CELI de l'année suivante
- Toute cotisation excédant le plafond sera assujettie à un impôt de 1% mensuellement

# CELI

Plafond annuel		Droits cumulatifs selon l'âge ou l'année de naissance		
Année	Droits CELI	Âge au cours de l'année 2024	Année de naissance	Droits CELI cumulés
2009	5 000 \$	33	1991	95 000 \$
2010	5 000 \$	32	1992	90 000 \$
2011	5 000 \$	31	1993	85 000 \$
2012	5 000 \$	30	1994	80 000 \$
2013	5 500 \$	29	1995	75 000 \$
2014	5 500 \$	28	1996	69 500 \$
2015	<b>10 000 \$</b>	27	1997	64 000 \$
2016	5 500 \$	26	1998	54 000 \$
2017	5 500 \$	25	1999	48 500 \$
2018	5 500 \$	24	2000	43 000 \$
2019	<b>6 000 \$</b>	23	2001	37 500 \$
2020	6 000 \$	22	2002	31 500 \$
2021	6 000 \$	21	2003	25 500 \$
2022	6 000 \$	20	2004	19 500 \$
2023	<b>6 500 \$</b>	19	2005	13 500 \$
2024	<b>7 000 \$</b>	18	2006	7 000 \$

# Le CELIAPP en rafale



## Exemple du CELIAPP

	Ouverture en 2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2038
Droits de cotisation	8 000 \$	8 000 \$	8 000 \$	8 000 \$	8 000 \$	8 000 \$	<del>8 000 \$</del> 2 000 \$	
Droits reportés	-	2 000 \$	8 000 \$	8 000 \$	0 \$	0 \$	7 000 \$	
Cotisation annuelle	6 000 \$	0 \$	0 \$	16 000 \$	8 000 \$	1 000 \$	9 000 \$	
<b>Cumul cotisations</b>	<b>6 000 \$</b>	<b>6 000 \$</b>	<b>6 000 \$</b>	<b>22 000 \$</b>	<b>30 000 \$</b>	<b>31 000 \$</b>	<b>40 000 \$</b>	

15 années maximum



# Comparaison entre le CELIAPP et le RAP pour l'achat d'une première propriété

	CELIAPP	RAP
Retrait maximal	Aucun	Jusqu'à 35 000 \$
Délai requis entre une cotisation et un retrait	Aucun	90 jours
Contamination du conjoint au retrait	Non	Oui
Contamination du conjoint à l'ouverture du compte	Oui	S. O.
Remboursement des sommes retirées	Aucun	Oui (1/15 à compter de la 2 <sup>e</sup> année)
Assouplissement à la suite d'une séparation	Non	Oui
Assouplissement pour personnes handicapées	Non	Oui
Participation	Une seule fois à vie	Possible plus d'une fois

**Le CELIAPP et le RAP peuvent être combinés pour une même habitation admissible**






Après avoir bien planifié nos épargnes, passez à l'action!





**Planification d'un projet important ;  
L'achat d'une propriété**

# QUIZ

1. Quel est le montant minimum requis pour une mise de fonds lors de l'achat d'une propriété unifamiliale?
  - A. 2 % de la valeur de la propriété
  -  B. 5 % de la valeur de la propriété
  - C. 10 % de la valeur de la propriété
  - D. 20 % de la valeur de la propriété

# Mise de fonds

- Minimum requis ➤ **5 %**
- Assureurs hypothécaires ➤ **Moins de 20 %**
  - Prime à payer jusqu'à **4,5 %** du montant du prêt

Sources de fonds		
Vos épargnes et acquis	<b>Véhicules d'épargne</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ CELI</li><li>▪ CELIAPP</li><li>▪ RAP</li><li>▪ Hors des régimes enregistrés</li></ul>	<b>Types de placement</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Certificats de dépôt</li><li>▪ Obligations d'épargne</li><li>▪ Fonds communs de placement</li><li>▪ Placements garantis liés aux marchés (PGLM)</li><li>▪ Terrain (construction)</li></ul>
Dons divers sous certaines conditions	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Membre de la famille</li></ul>	
Financement	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Prêt REER et retrait RAP</li></ul>	

## Exemple – Frais de démarrage

<b>Estimation : propriété d'une valeur de 400 000 \$</b>	<b>Coûts</b>
Inspection et arpentage	<b>± 2 000 \$</b>
Évaluation (si requise)	<b>± 600 \$</b>
Notaire : préparation, signature et enregistrements	<b>± 2 000 \$</b>
Frais accessoires et ajustements des comptes	<b>± 700 \$</b>
Droits de mutation (taxe de bienvenue)	<b>± 3 200 \$</b>
Autres frais de démarrage (assurances, déménagement, branchement, etc.)	<b>± 3 500 \$</b>
<b>Frais de démarrage (environ 3,0 % de la valeur de la propriété)</b>	<b>± 12 000 \$</b>

## Capacité réaliste

**Définition** : capacité d'une personne à rembourser un montant emprunté. Elle permet de déterminer le montant maximal que vous pouvez payer pour votre maison.

← réaliste

+ Prévision d'une marge de manœuvre



# Préautorisation hypothécaire

- **Prix maximal** de la propriété que vous pouvez acquérir
  - Dans la section *Mon toit*, la préautorisation hypothécaire fournit également le **prix d'achat réaliste**
- **Démarches d'achat facilitées** (magasinage et négociation)



## Conseils

- **Choisir une propriété dont le prix est inférieur à la capacité maximale d'emprunt (prix d'achat réaliste)**
  - Facilité pour assumer les paiements
  - Latitude pour les imprévus financiers
  - Maintien de la qualité de vie actuelle
- **Prévoir** un montant dans le prêt hypothécaire pour les **rénovations**, au besoin

# Statut précaire en début de carrière?

***Achat de votre première propriété?***

***Nous sommes là pour vous accompagner!***

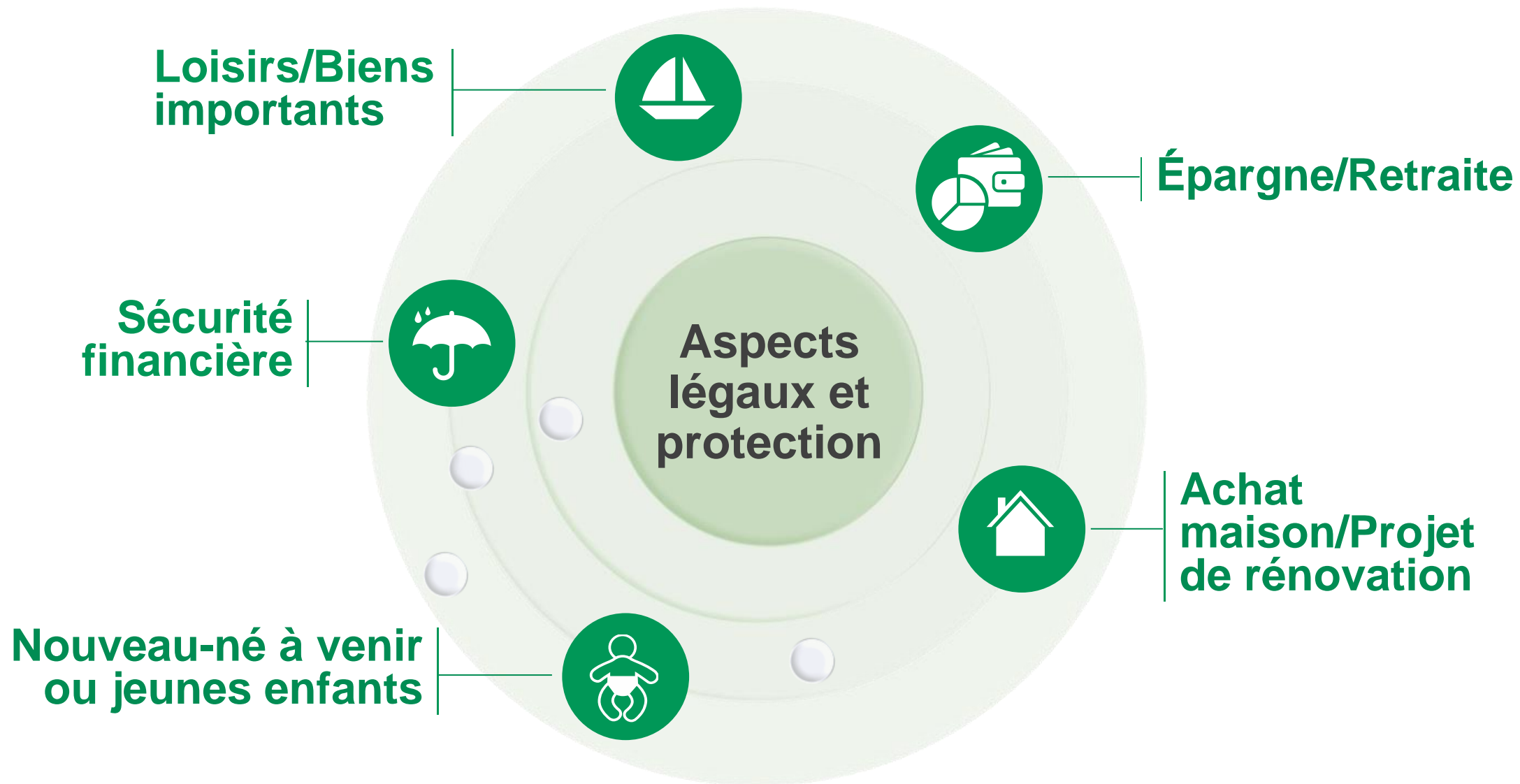
- Un service personnalisé.
- Une analyse détaillée et approfondie de votre situation afin de vous accompagner au mieux.
- Prise en compte de votre contrat de travail dans le domaine de l'éducation actuel et à venir dans l'analyse.
- Rencontre possible avec l'un de nos professionnels dans nos centres de service ou en mode virtuel.
- Important d'avoir en main une préautorisation pour magasiner votre propriété.

*Être à statut précaire ne devrait pas nuire à votre dossier hypothécaire! Nous l'avons compris!*





## En résumé





**Testez vos connaissances**

## Vrai ou faux?



**La RRQ et le fonds de pension font partie des déductions qui sont retirées à la source sur la paie.**



1. Vrai
2. Faux

## Vrai ou faux?



**Les cotisations au CELIAPP sont déductibles d'impôt.**



1. Vrai
2. Faux

## Vrai ou faux?



**Le montant minimum requis pour les frais de démarrage est de 5% de la valeur de la propriété.**



1. Vrai
2. Faux

## Vrai ou faux?



**L'accumulation périodique d'un montant d'épargne fait partie des dépenses à considérer pour le budget.**



1. Vrai
2. Faux

## Vrai ou faux?



**Le retrait maximum pour un couple dans le cadre du RAP est de 70 000\$.**



1. Vrai
2. Faux

## Vrai ou faux?



**Je dois attendre ma permanence avant de demander  
préautorisation hypothécaire.**



1. Vrai
2. Faux





# Desjardins

Caisse de l'Éducation



# Nos membres

➤ Enseignants

➤ Personnel de soutien

*Adaptation scolaire, techniciens en laboratoire, service de garde, surveillance d'élèves, personnel manuel et ouvriers spécialisés, soutien administratif, etc.*

➤ Professionnels

*Orthopédagogues, orthophonistes, psychologues, conseillers en orientation, animateurs à la vie étudiante, psychoéducateurs, etc.*

➤ Cadres

➤ Étudiants en éducation

➤ Retraités de l'éducation

➤ Personnel des CPE, responsables des services éducatifs (RSE) et responsables des services de garde en milieu familial (RSG)

*N.B. : Le genre masculin n'est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.*



# Des produits, conseils et services personnalisés

- Plan financier gratuit regroupant les stratégies pour la réalisation de vos projets.
- Planification à la retraite offerte gratuitement à nos membres.
- Expertise unique du fonds de pension et des conditions de travail <sup>1</sup> ;
  - Critères d'admissibilité
  - Rachat d'années
  - Estimation de la rente
  - Régimes publics
- Offre en éducation financière (conférences et outils) ;
  - Offre de conférences
  - Nombreux outils développant l'autonomie financière
  - Solutions numériques autonomes



# Nous joindre



[www.caisseeducation.ca](http://www.caisseeducation.ca)



[caisseeducation@desjardins.com](mailto:caisseeducation@desjardins.com)



Notre page [Facebook](#)



1-877-442-EDUC (3382)



**Desjardins**

Caisse de l'Éducation

## Siège social

9405, rue Sherbrooke Est

Bureau 2500

Montréal (Québec) H1L 6P3

- Centre de services Québec
- Centre de services Mauricie
- Centre de services Boucherville
- Centre de services Laval
- Centre de services Sainte-Agathe-des-Monts



# Desjardins

Caisse de l'Éducation

**Vous avez des  
questions ou désirez  
un rendez-vous ?**

